EUKRATOS SELECTION

Société d'Investissement à Capital Variable
538.422.650 R.C.S. Paris
Siège Social 15, rue Marsollier, Paris (2e)

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le six mars à 15 heures, les Administrateurs de la société « **EUKRATOS SELECTION** », Société d'Investissement à Capital Variable, se sont réunis à Paris au siège de la société sur convocation du Président.

SONT PRESENTS :

Monsieur Robert de METZ	Président
Monsieur Jean de LAMBERTYE	Administrateur, Directeur Général
Madame Astrid de GELOES	Administrateur
LA FINANCIERE AMENON	Administrateur
Représentée par Monsieur Benoit BASSI	
Monsieur Vincent STRAUSS	Administrateur
Monsieur Emmanuel DOMANGE	Administrateur
Monsieur Philippe LEFEBVRE	Administrateur

EST PRESENT (EN VISIOCONFERENCE) :

PwC SELLAM	Commissaire aux Comptes
Représentée par Monsieur Olivier GILET	

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de Monsieur Robert de METZ.

Le Conseil passe en revue l'ordre du jour suivant :

ASSISTAIT EGALEMENT A LA SEANCE

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion précédente

↳ **Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 avril 2024**

1- Examen et approbation du projet de rapport du Conseil à l'Assemblée Générale Ordinaire – Commentaires du gérant sur l'exercice écoulé ;
2- Examen des comptes de l'exercice clos le 29 décembre 2023 et proposition d'affectation du résultat à l'intention de l'Assemblée Générale Ordinaire ;
3- Textes des projets de résolutions soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire ;
4- Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 avril 2024

↳ **Questions diverses**

Point sur le mandat du commissaire aux Comptes :
Etude de la proposition du cabinet Aplitec pour l'arrêté des comptes des six prochains exercices à compter de l'exercice 2024

LECTURE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION PRECEDENTE

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion précédente.

PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 AVRIL 2024

1. Examen et approbation du projet de rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire

Le Président donne lecture au Conseil du projet de rapport qui sera soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Après discussion et sous réserve de quelques modifications de forme, le Conseil approuve ce texte. Il est à la disposition du Commissaire aux Comptes.

2. Examen des comptes de l'exercice clos le 29 décembre 2023 et proposition d'affectation du résultat à l'intention de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le Président commente pour le Conseil les résultats de l'exercice clos le 29 décembre 2023 ainsi que les projets de bilan et de compte de résultat établis conformément à la législation et selon les recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers.

Le Commissaire aux Comptes a fait savoir qu'il n'avait pas d'observation majeure à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Après discussion, les membres du Conseil sont invités à approuver les comptes de l'exercice clos le 29 décembre 2023.

COMPARTIMENT EUKRATOS GERANTS LIBRES

L'actif net global s'élève à **17 723 090,89 €.**

Ce résultat se décompose de la façon suivante :	Euros
⇒ des produits sur actions et valeurs assimilées	**57 822,04**
⇒ Produits sur dépôts et comptes financiers	11 215,82
dont il faut déduire :	
⇒ des charges sur opérations financières	**- 1 105,39**
soit un résultat sur opérations financières de	**67 932,47**
dont il faut déduire :	
⇒ les frais de gestion	-165 646,21
pour obtenir un résultat net de l'exercice de	**-97 713,74**
Compte tenu :	
⇒ du compte de régularisation des revenus de l'exercice	35 948,70
le résultat de l'exercice à affecter est de	**-61 765,04**

Affectation

Conformément à l'article 27 des statuts, le résultat de **-61 765,04 euros ainsi que les plus-values nettes de 1 802 972,37 euros** seront intégralement capitalisé.

COMPARTIMENT « EUKRATOS GERANTS ACTIONS EUROPEENNES (PEA) »

L'actif net global s'élève à **15 519 072,50 €.**

Ce résultat se décompose de la façon suivante :	Euros
⇒ des produits sur actions et valeurs assimilées	-
⇒ Produits sur dépôts et comptes financiers	16 703,15
dont il faut déduire :	
⇒ des charges sur opérations financières	-548,90
soit un résultat sur opérations financières de	16 154,25
dont il faut déduire :	
⇒ les frais de gestion	-144 719,59
pour obtenir un résultat net de l'exercice de	**-128 565,34**
Compte tenu :	
⇒ du compte de régularisation des revenus de l'exercice	-4 579,30
le résultat de l'exercice à affecter est de	**-133 144,64**

Affectation

Conformément à l'article 27 des statuts, le résultat de **-133 144,64 euros ainsi que les plus-values nettes de -869 633,31 euros** seront intégralement capitalisé.

COMPARTIMENT « EUKRATOS GERANTS ACTIONS INTERNATIONALES »

L'actif net global s'élève à **14 719 418,71 €.**

Ce résultat se décompose de la façon suivante :	Euros
⇒ des produits sur actions et valeurs assimilées	-
⇒ Produits sur dépôts et comptes financiers	21 684,13
dont il faut déduire :	
⇒ des charges sur opérations financières	**-548,87**
soit un résultat sur opérations financières de	**21 135,26**
dont il faut déduire :	
⇒ les frais de gestion	-130 450,26
pour obtenir un résultat net de l'exercice de	**-109 315**
Compte tenu :	
⇒ du compte de régularisation des revenus de l'exercice	-5 698,71
le résultat de l'exercice à affecter est de	**-115 013,71**

Affectation

Conformément à l'article 27 des statuts, le résultat de **-115 013,71 euros ainsi que les moins-values nettes de -322,59 euros** seront intégralement capitalisé.

3. Examen des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire

Les résolutions 1, 2 et 3 concernant l'approbation des comptes annuels sont validées par le Conseil d'Administration.

La résolution 4 concernant les pouvoirs pour les formalités consécutives aux décisions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire est également validée.

Le Conseil approuve cet ordre du jour et décide de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire de statuer sur le texte desdites résolutions.

4. Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 avril 2024

- Examen et approbation du projet de rapport du Conseil à l'Assemblée Générale Ordinaire;
- Examen des comptes de l'exercice clos le 29 décembre 2023 et proposition d'affectation du résultat à l'intention de l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- Textes du projet de résolutions soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- Pouvoir pour les formalités.

POINT DIVERS – COMMISSARIAT AUX COMPTES – NOMINATION DU CABINET APLITEC

Le mandat du Commissaire aux Comptes PwC Sellam arrivant à son terme à l'issue de l'exercice 2023, une proposition de prestations a été demandée auprès du cabinet Aplitec.

Suite à la réception et à l'étude approfondie de l'offre présentée, les Administrateurs ont décidé de nommer le cabinet Aplitec pour les six prochains exercices à compter de l'exercice 2024. Au-delà de la qualité des prestations présentées, les conditions financières favorables ont convaincu l'ensemble des membres du Conseil.

Le Président et l'ensemble des Administrateurs remercient Monsieur Olivier GILET, représentant de PwC Sellam, pour le travail de qualité fourni par le cabinet depuis la création d'Eukratos Sélection et pendant deux mandats consécutifs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucun administrateur ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16 heures.

Le Président
Robert de METZ

Un Administrateur
Jean de LAMBERTYE